

mité de la température, mais il ne faut augmenter que peu à peu le nombre des pièces du vêtement, car le vieillard ne devra plus les quitter ; il recommande également d'éviter les ligatures, les compressions, tout ce qui pourrait gêner la circulation périphérique, et produire des phénomènes de congestion vers les organes internes, surtout vers l'encéphale et les poumons.

DES SEXES.

Nous n'insisterons pas sur les différences multiples qui existent entre les deux sexes, différences qui les séparent au point de vue de la génération, de la digestion, de la respiration, de la circulation, des sécrétions et de l'innervation. — Nous nous occuperons seulement des *indications hygiéniques* qui découlent naturellement des conditions physiologiques propres à chacun des deux sexes.

Jusqu'à l'époque de la *puberté*, pas de différences bien sensibles, et les règles à suivre s'appliquent aussi bien à l'un qu'à l'autre sexe, en tenant compte naturellement de la plus grande délicatesse et de la faiblesse corporelle de la petite fille. — Le moment où la *menstruation* va s'établir est une période de crise délicate et périlleuse, qui imprime à l'organisme de la femme des modifications profondes, souvent compliquées d'accidents plus ou moins sérieux (diminution des globules du sang, anémie, chlorose, langueur, paresse musculaire et intellectuelle, troubles psychiques, absence ou dépravation de l'appétit, etc.). La menstruation apparaît ordinairement vers l'âge de 14 à 15 ans dans nos climats. — Haller croyait que, dans les pays chauds, elle commençait plus tôt, vers 8 ou 9 ans. Il résulte, des recherches communiquées au congrès international de 1867 par Joulin, Tilt, Faye,

Vogt, etc., qu'en divisant le globe en trois zones (tempérée, chaude et froide), on obtient, au point de vue de la menstruation, les résultats suivants :

1° Dans la *région tempérée* (du 33° au 54° degré de latitude), elle a lieu vers l'âge de 15 ans;

2° Dans la *zone chaude* (du 54° degré à l'équateur), entre 12 et 13 ans;

3° Dans la *zone froide* (du 33° degré au pôle), entre 15 et 16 ans.

Un autre fait démontré par Brierre de Boismont, c'est que, pour une même contrée, les règles apparaissent *plus tôt* (quelques mois) dans les *villes* que dans les *campagnes*.

Les principales *indications hygiéniques* pendant la période du flux cataménial sont : d'éviter les fatigues, les émotions violentes, surtout les refroidissements qui peuvent arrêter brusquement l'écoulement des règles ; il n'est pas rare de les voir se supprimer du jour au lendemain, chez les femmes qui mettent leurs mains dans l'eau très-froide. — Cet arrêt brusque peut avoir des conséquences plus ou moins graves (métrite, péritonite, hématocele rétro-utérine, etc.) — Il est également prudent de s'abstenir du coït pendant la période d'état de l'écoulement, l'excitation génitale pouvant troubler et exagérer la fonction naturelle, et provoquer quelquefois des métrorrhagies plus ou moins graves. — Il n'en est plus de même lorsque le rapprochement sexuel a lieu immédiatement après la menstruation ; il paraît en effet démontré que cette période est la plus propice à la conception (Cazeaux). Suivant Raciborski, celle qui précède l'apparition des règles est également favorable.

A partir de l'établissement de la menstruation jusqu'à la ménopause, toute l'histoire physiologique et pathologique de la femme est dominée par l'influence génitale

(ovulation périodique, menstruation, grossesse, allaitement) qui imprime à la femme une manière d'être spéciale, et exige une hygiène particulière (Proust).

La *grossesse* en particulier exige une série de précautions dont nous avons parlé plus haut. Ajoutons que, malgré les troubles digestifs fréquents de cette période (vomissements, pyrosis, boulimie, perversion du goût, etc.), le régime alimentaire doit être peu modifié (Proust). Dans le cas où l'on constate dans les urines la présence de l'albumine, il est bon, comme moyen prophylactique d'accidents éclamptiques possibles, de recourir à la *diète lactée* (Tarnier). Ajoutons qu'on devra proscrire l'usage du corset et des vêtements serrés, pour ne pas gêner la circulation abdominale. Il est également indiqué de protéger avec soin les membres inférieurs, dans les cas de varices, pour éviter des phlébites ou des hémorrhagies graves par rupture des veines malades.

Le moment de la *ménopause* constitue pour la femme une période plus ou moins longue et dangereuse qu'on a appelé *âge critique*, en raison des troubles ou des lésions (accidents nerveux, congestions encéphaliques, éruptions cutanées, affections organiques du sein, de l'utérus, etc.), qui surviennent dans l'organisme, par suite de la cessation d'une fonction naturelle.

L'*époque* de la suppression des règles offre des variations nombreuses ; elle a lieu le plus ordinairement vers 45 ans (Tilt, Brière de Boismont), ce qui donne à la durée de la menstruation une moyenne de 25 à 30 ans (Cazeaux).

Cette période une fois passée, les deux sexes, au point de vue physiologique et pathologique, tendent de nouveau, comme avant la puberté, à se confondre sensiblement ; mais la femme est plus vulnérable aux atteintes

du mal, bien que d'une manière générale, elle présente plus de résistance que l'homme aux souffrances et aux privations.

L'*alimentation* chez la femme, aux différentes phases de son existence, donne lieu à des considérations intéressantes : la femme, ayant une puissance digestive moindre que celle de l'homme, demande une nourriture moins abondante et surtout moins excitante ; elle se fatigue peu généralement, aussi recherche-t-elle par instinct des aliments doux, sucrés, légers, nutritifs sous un petit volume, facilement digestibles (fécules, viandes roties, etc.). L'homme est surtout carnivore, la femme plutôt frugivore, et l'alimentation végétale lui convient mieux (Michel Lévy).

Le régime d'ailleurs doit être essentiellement modifié suivant la période : à l'époque de la *puberté*, il ne doit être ni excitant, ni débilitant, mais plutôt réconfortant, fortifiant, surtout dans les cas de chlorose si fréquents à cet âge. — A l'*âge critique* une nourriture douce, plus substantielle convient plus particulièrement, pour prévenir les congestions du côté de l'encéphale, des poumons, etc. — Pendant la *grossesse*, comme nous l'avons déjà dit, le plus ordinairement il n'est pas nécessaire de modifier le régime alimentaire, ni surtout de manger outre mesure, d'après l'axiome banal qu'on doit manger pour deux. On proscriera surtout les liqueurs spiritueuses qui ne peuvent être que nuisibles à la mère et à l'enfant. — Dans les cas d'anémie, il est nécessaire de renforcer l'alimentation, de donner du vin, des ferrugineux, des amers, etc. ; — dans les cas de dépravation de l'appétit (pica, malacia), il faut refuser les aliments bizarres que réclame la femme enceinte (charbon, argile, plâtre, etc.), ou ne les donner qu'à des doses inoffensives. — Immédiatement après l'*accouche-*

ment, pendant la fièvre de lait, on ne doit donner que deux ou trois bouillons ou quelques potages légers ; — la lactation une fois établie, on reviendra peu à peu au régime ordinaire (soupe, panade, bouillon avec fécules, œufs, viandes blanches, côtelettes, etc.), de manière qu'au bout de 10 à 12 jours, la malade ait repris sa nourriture normale. — Pendant la durée de l'allaitement, il n'y a pas d'alimentation spéciale à prescrire. Suivant Donné, tout se réduit, pour les nourrices comme pour tout le monde, à bien digérer ce qu'on mange et à ne pas manger avec excès ; aucun aliment n'a la propriété d'augmenter la sécrétion du lait. On devra cependant, chez les nourrices venues de la campagne, éviter de leur donner des végétaux tels que l'ail, l'oignon, l'échalote, le poireau, etc., dont les principes âcres se communiquent au lait ; enfin les alcooliques leur seront absolument interdits, parce qu'ils passent dans le lait, et peuvent déterminer des accidents plus ou moins graves (coliques, convulsions, ivresse et même la mort).

Vêtements. — Nous avons vu précédemment l'influence des vêtements sur les maladies de la femme, et particulièrement sur les affections utérines. Parmi les pièces du vêtement féminin, il en est une dont la valeur a été longtemps discutée, et qui, aujourd'hui encore possède ses partisans et ses détracteurs ; nous voulons parler du corset.

Suivant les uns (Ambroise Paré, Spigel, Winslow, Wan Swieten, Buffon, J.-J. Rousseau, Bouvier, Fleury, etc.), le corset ne vaut rien, et doit être absolument pros crit de la toilette des femmes. Voici d'après Bouvier les principaux accidents qu'il peut provoquer : excoriation, au voisinage des aisselles, — gêne de la circulation veineuse des membres supérieurs, — aplatissement

et froissement des seins, — maladies des glandes mammaires, — affaissement et atrophie des muscles comprimés et inactifs, — rétrécissement de la base du thorax, avec réduction des cavités de la poitrine et de l'abdomen, — refoulement du diaphragme, — compression des poumons, du cœur, du foie, — gêne de la respiration et de la circulation, — palpitations, — lésions des fonctions digestives, — déplacement et déformation du foie, — abaissement de l'utérus, troubles de la menstruation, et, dans l'état de grossesse, disposition à l'avortement, au développement imparfait du fœtus, etc. — *Avant la puberté*, il comprime la base du thorax, déforme ou dévie la taille, et empêche le développement de la poitrine. — *Après la puberté*, il produit les mêmes effets, arrête le libre développement des seins, l'amplication convenable de la poitrine et prédispose à la chlorose.

Suivant d'autres (Ménière, Bérard, etc.), le corset a sa raison d'être, et répond, malgré tout, à un besoin réel : en comprimant la base de la poitrine, il favorise la respiration costo-supérieure qui est le type normal de la respiration chez la femme, suivant Beau et Maissiat ; — il soutient les seins qui, chez la femme adulte, prennent quelquefois un développement exagéré ; — il est plus particulièrement utile, à la suite de la grossesse, pour donner un point d'appui au tronc, et maintenir les viscères abdominaux et thoraciques.

En résumé il paraît actuellement établi : 1° qu'*avant la puberté*, le corset doit être formellement interdit ; — 2° qu'*après cette époque*, il convient uniquement aux femmes à formes exubérantes, aux mamelles volumineuses ; — 3° qu'il doit, non pas comprimer, mais *contenir et soutenir* ; il ne doit nullement servir à se faire une taille fine et élancée ; — 4° qu'il doit permettre la

liberté des mouvements et ne gêner en rien la respiration ; — 5° qu'il sera d'un tissu élastique, souple et construit sans baleines, sans lames métalliques, sans busc et médiocrement serré à la taille ; il doit constituer plutôt une large ceinture ; — 6° qu'on doit rejeter absolument les corsets-cuirasses qui étreignent la poitrine dans un réseau de fer (Réveillé-Parise) ; — 7° enfin qu'il doit être proscrit pendant la grossesse et l'allaitement.

DES TEMPÉRUMENTS.

Suivant Hallé, les tempéraments doivent être considérés « comme des différences entre les hommes, constantes, compatibles avec la conservation de la santé et de la vie, dus à une diversité de proportion et d'activité entre les diverses parties du corps, et assez importantes pour modifier l'économie. » Ce sont, d'après Michel Lévy, des types généraux d'organisation auxquels on peut rallier les variétés individuelles de notre espèce. — Royer-Collard les appelle des formes particulières, des variétés de la santé.

On distingue quatre espèces de tempéraments : 1° le tempérament *sanguin* ; — 2° le tempérament *nerveux* ; — 3° le tempérament *lymphatique* ; — 4° le tempérament *composé*. — Becquerel en admet un cinquième, le tempérament *bilieux*.

1° **Tempérament sanguin.** — En voici, d'après Bégin, les traits saillants : au point de *vue organique*, activité très-grande de l'hématose, — développement et énergie considérable du poumon et du cœur, — abondance et richesse du réseau capillaire rouge dans toutes les parties du corps, — disposition remarquable aux inflammations ainsi qu'aux hémorrhagies, et facilité à

réparer les pertes sanguines, — mobilité et impressionnabilité du système sanguin, — développement marqué du système musculaire, — aisance dans l'accomplissement de tous les actes organiques, respiration large et profonde, digestion facile, assimilation rapide, mouvements libres et réguliers ; — du côté des *fonctions cérébrales*, passions violentes, sensations profondes, intelligence développée, imagination vive. — Comme *aspect extérieur*, peau douce, légèrement rosée, face colorée, cheveux châtain, embonpoint modéré, col court, pouls fort et développé. Ce tempérament, où prédominent les appareils circulatoire et respiratoire, s'accompagne presque toujours de *pléthore* (Andral). L'analyse du sang des individus à tempérament sanguin permet en effet de constater un accroissement sensible des globules du sang dont la proportion peut monter de 0,127 à 0,140, sans augmentation sensible de la proportion de fibrine ; il y a plus d'éléments solides, moins d'eau et par suite moins de sels de soude et de potasse. — Suivant Becquerel et Rodier, la pléthore est plutôt due à une augmentation de la masse du sang qu'à celle des globules sanguins, comme le pensait Andral.

Action pathogénique. — Le tempérament sanguin donne un caractère d'acuité particulière aux affections fébriles qui affectent une allure franchement inflammatoire ; les maladies débutent nettement, revêtent une forme plus aiguë, leurs symptômes sont bien accentués, suivent une marche régulière ; le mal devient plus rarement chronique et tend spontanément à la guérison ; la convalescence marche vite. Il offre plus de ressource aux médecins.

On admet généralement que le tempérament sanguin prédispose aux phlegmasies, aux hémorrhagies, à l'hypertrophie du cœur et à l'hémorrhagie cérébrale. Sui-

vant Becquerel, cette opinion ne repose sur aucun fondement sérieux, pour les dernières affections en particulier. Il est reconnu aujourd'hui que la pléthore, chez les individus atteints d'hypertrophie cardiaque, est plutôt la conséquence que la cause de la maladie organique du cœur ; quant à l'hémorrhagie cérébrale, elle est souvent une des complications ou des suites de la même maladie.

Règles d'hygiène. — Au point de vue de l'*alimentation*, les malades à tempérament sanguin doivent faire usage d'une alimentation saine mais abondante, peu féculente, plutôt végétale, adoucissante (fruits, herbes potagères, viandes blanches, etc.) ; éviter les stimulants, les assaisonnements âcres, aromatiques et surtout les alcooliques et le café.

Les *exercices violents*, plus ou moins passifs, ne conviennent pas aux individus sanguins, exposés à des phénomènes d'hémorrhagie, de congestions cérébrales ; — les marches prolongées, la course modérée, la danse, les professions exigeant l'activité de tous les muscles en plein air, seront utiles pour prévenir la pléthore qui les menace (Michel Lévy).

Ajoutons enfin qu'ils doivent fuir la trop grande chaleur, ainsi que les appartements étroits et peu aérés.

2° Tempérament nerveux. — Il se reconnaît aux caractères suivants : taille médiocre, complexion maigre et sèche, visage expressif et mobile, pâle, quelquefois blafard et jaune ; — front haut, crâne disproportionné avec l'étendue de la face, mouvements brusques, saccadés, peu en rapport avec la maigreur ou la faiblesse du système musculaire ; cette pétulance alterne souvent avec une sorte d'indolence et d'affaissement, — la peau sèche donne l'impression d'une chaleur âcre et comme mordicante (Michel Lévy). — Au point de vue

moral et intellectuel : mobilité extrême des sensations, susceptibilité toute particulière du système nerveux, exagération parfois incroyable des moindres impressions ; tout est souffrance ou plaisir ; — force de résistance organique contrastant avec une grande faiblesse apparente ; les sujets nerveux supportent mieux que tous les autres les fatigues, les travaux, les souffrances, les privations et les épreuves physiques et morales. — Enfin surcroît d'activité des organes génitaux.

Ce tempérament est un de ceux qu'on rencontre le plus fréquemment à l'état de pureté chez l'homme, mais on l'observe encore plus souvent chez la femme. Lorsqu'il existe en même temps qu'un autre tempérament, il tend à prévaloir sur lui et le domine. Ajoutons enfin qu'il résiste mieux à l'action du temps, et qu'il tend plutôt à s'exagérer, tandis que les autres s'atténuent par les progrès de l'âge.

Action pathogénique. — Le tempérament nerveux peut imprimer un cachet particulier aux maladies ; on voit souvent apparaître des phénomènes nerveux anormaux, sympathiques ou autres, qui peuvent masquer la maladie primitive et obscurcir le diagnostic. Les individus doués de ce tempérament sont enfin plus que les autres prédisposés aux névroses de toute espèce.

Au point de vue des *fonctions digestives*, le tempérament nerveux est remarquable par les caprices de l'appétit, et les alternatives de paresse et d'activité du tube digestif, irrégularités se traduisant par des retours brusques de diarrhées ou de constipation.

Règles d'hygiène. — Dans l'*alimentation*, comme dans le reste, on devra surtout éviter tout ce qui peut exciter la susceptibilité du système nerveux, comme les aliments grossiers, les farineux non fermentés, les sub-

stances flatulentes, les forts assaisonnements. On évitera le régime excitant, pour rechercher de préférence à relever les forces digestives, à favoriser l'hématose et à développer le système musculaire, à l'aide d'une alimentation fortifiante, succulente (bonnes viandes, gibier non faisandé, pain bien fermenté, bien cuit, poissons à chair sapide et colorée, lait, végétaux amers, etc.).

Les *bains*, surtout les bains froids ou tièdes prolongés, conviennent tout spécialement, pour calmer l'excitabilité exagérée du système nerveux.

L'*exercice*, quelle que soit sa forme, la gymnastique en particulier, sont utiles aux sujets nerveux, pour développer et fortifier les muscles, activer la circulation générale, et calmer l'excès d'irritabilité du système nerveux. C'est le meilleur de tous les calmants, l'antispasmodique par excellence pour les hystériques, les névropathiques, les hypochondriaques et surtout les jeunes choréiques. On cherchera en un mot à substituer l'activité physique et musculaire à l'activité cérébrale.

3° **Tempérament lymphatique.** — C'est un des moins contestés et des plus reconnaissables. Il consiste suivant Bégin, dans la prédominance de développement, de vitalité et d'action de tous les tissus pénétrés par des liquides non sanguins, de tous les organes qui forment ces liquides; les élaborations blanches (mucus, sérum, lymphe, etc.) l'emportent ici sur l'hématose.

Il se traduit par l'ensemble des caractères suivants : au point de *vue organique*, faiblesse du système vasculaire en général, décoloration des parties qui devraient être le plus abondamment pourvues de capillaires rouges (muscles), — faiblesse des fonctions de l'hématose; défaut de revivification du sang par la respiration; diminution des globules du sang, appauvrissement du liquide sanguin, et diminution d'action sur le système

nerveux, — exagération des élaborations blanches, — développement anormal du système lymphatique.

Au point de vue de l'*habitude extérieure*, l'individu lymphatique se reconnaît aux signes suivants : taille trop élevée ou trop petite, sans proportion dans les formes, — tête grosse, articulations également, mains volumineuses, pieds plats, — cheveux rouges, blonds ou d'un châtain clair qui tombent avant l'âge, — peau blanche, fine, mince, sillonnée de veines, — teint blafard, quelquefois d'un blanc mat, — puberté tardive, organes génitaux peu développés, — chairs molles et froides, — orifices muqueux peu colorés, dents mauvaises ou d'un blanc bleuâtre lorsqu'elles sont saines; — allures lentes, réponses hésitantes, voix peu sonore. — Chez la femme, menstruation tardive, difficile, irrégulière, peu abondante.

Influence pathogénique. — Les tempéraments lymphatiques présentent peu de résistance aux agents morbides. Les maladies ont beaucoup plus de prise sur eux; ils sont plus particulièrement prédisposés aux maladies aiguës, et surtout chroniques des muqueuses et de la peau (lupus), au flux muqueux survenant sans inflammation vive ou succédant à des phlegmasies aiguës (othorrhée, diarrhée, leucorrhée, etc.), — aux affections scrofuleuses et tuberculeuses. — Ajoutons enfin que chez eux les maladies sont plus rebelles et tendent à prendre le type chronique.

Règles d'hygiène. — Elles se résument dans les indications suivantes :

A. Donner aux individus à tempérament lymphatique un air pur et suffisamment renouvelé, — leur prescrire la campagne dans un lieu sec et élevé, dans une habitation saine et sèche et bien aérée; — éviter surtout l'humidité.

B. L'exercice est indiqué, mais dans des proportions convenables, en rapport avec leurs forces.

C. Alimentation tonique, reconstituante, capable d'augmenter les matériaux solides du sang et la vitalité des tissus (viandes rôties, aliments savoureux et nutritifs, assaisonnements stimulants), — peu de végétaux, — rejeter les viandes blanches, les farineux non fermentés, les substances grasses et humectantes (Michel Lévy).

D. Dans les cas de maladie, soutenir dès le début l'organisme par des toniques généraux, et éviter avec soin les débilitants qui ne feraient qu'accroître la prédisposition à se prolonger.

4° **Tempérament bilieux.** — Cette variété de tempérament n'est pas admise par Michel Lévy qui le considère comme un dérivé du tempérament nerveux, avec prédominance des fonctions biliaires, prédominance due à une idiosyncrasie.

Suivant Becquerel, cet état particulier de l'organisme, dont on ne peut nier l'existence, présente les caractères suivants : « Teinte foncée et même un peu jaunâtre de la peau, — cheveux noirs, raides, — yeux foncés ou noirs, — système pileux abondant, — physionomie prononcée annonçant la fermeté et l'intelligence, — muscles vigoureux, — formes rudes, sans embonpoint, — charpente osseuse, forte, — viscères principaux développés et remplissant énergiquement leurs fonctions, — foie volumineux, — digestion facile, — intelligence et capacité, — passions intenses et durables, — caractère ferme, décidé, persévérant, — ambition et opiniâtreté. »

Influence pathogénique. — Ce tempérament prédispose aux maladies du foie, du tube digestif et aux affections hémorrhoidaires.

Règles d'hygiène. — Les préceptes hygiéniques applicables au tempérament bilieux sont les suivants :

A. Alimentation peu abondante, user très-sobrement des stimulants, des assaisonnements âcres et aromatiques, — régime plutôt végétal, — peu ou point de substances grasses, de viandes noires ni d'aliments doux, mielleux ou sucrés, en raison de l'action de ces diverses substances sur la sécrétion biliaire (Chossat). — Exclure le lait (Michel Lévy). — Éviter les excès de table, les abus alcooliques.

B. Beaucoup d'exercice.

5° **Tempéraments composés.** — Les types précédents peuvent se rencontrer isolément, à l'état de pureté, mais le plus ordinairement, ils sont plus ou moins combinés ensemble, pour constituer des tempéraments *mixtes*. En général, les types ainsi associés ne se neutralisent pas, et l'un d'eux conserve la supériorité sur l'autre. Les combinaisons les plus ordinaires sont celles qui résultent de l'union du tempérament sanguin avec le lymphatique et le nerveux, et celles du tempérament lymphatique avec le sanguin et le nerveux. De là *trois* variétés principales de tempérament :

A. *Tempérament nervoso-sanguin.* — Plus fréquent chez l'homme. On l'observe surtout chez les habitants des montagnes (Dauphinois, Basques).

B. *Tempérament nervoso-lymphatique.* — Prédomine chez les femmes.

C. *Tempérament sanguin-lymphatique.* — Se rencontre plus souvent chez l'homme, et caractérise certaines populations (Belges, Alsaciens, Normands; habitants du Nord.)

Suivant Bégin et Michel Lévy, l'idiosyncrasie consiste dans la prédominance d'un organe, d'un viscère impor-

tant ou mieux d'un appareil tout entier ; — dans le tempérament au contraire, ce qui prédomine, c'est un des trois systèmes organiques (nerveux, sanguin ou lymphatique), dont on retrouve les traces dans tous les tissus de l'économie.

Les idiosyncrasies peuvent être : a. *congénitales* ; — b. *acquises*, c'est-à-dire dues à une habitude ou à un état morbide ; — c. *accidentelles*, c'est-à-dire liées passagèrement à un état de l'économie, comme la dentition, l'établissement des règles, la grossesse, etc. ; — d. *uniques* ou *multiples*.

Elles peuvent avoir pour *siège* tous les viscères, tous les organes ; autant d'organes ou d'appareils organiques, autant d'idiosyncrasies possibles ; mais dans leurs diverses manifestations, il faut distinguer avec soin les phénomènes d'origine cérébrale, et ceux qui se rapportent à l'organe directement mis en jeu ; c'est une distinction importante à établir, au point de vue des phénomènes morbides et de leurs causes. Quelquefois en effet, une idiosyncrasie peut avoir pour point de départ des sympathies nerveuses, tandis que, dans d'autres cas, elle dépendra d'un état particulier de la fonction. C'est ce qu'on observe dans le tempérament dit génital, dont les effets peuvent être dus à une simple excitation de l'encéphale ou à la surabondance de la sécrétion spermatique.

Suivant Michel Lévy, l'existence d'une ou plusieurs idiosyncrasies entraîne la détérioration d'autres organes qui perdent leur vitalité ; l'organe privilégié fonctionne pour ainsi dire aux dépens des autres. Cette règle est loin d'être absolue, et dépend surtout de la puissance sympathique du viscère en question : ainsi ceux qui normalement influencent peu l'axe cérébro-spinal (foie, reins, poumons) agissent également peu par leurs idiosyncrasies.

Il est bon de faire remarquer encore qu'elles se lient à l'évolution successive des organes, et qu'en vertu des modifications imprimées par l'âge à l'économie, tous les organes, à tour de rôle, prédominent momentanément sur les autres et ont leur idiosyncrasie.

Ajoutons enfin que les idiosyncrasies se combinent presque toujours avec les tempéraments, il existe entre eux une sorte d'affinité.

Influence pathogénique. — Règles d'hygiène.

— La connaissance des idiosyncrasies est nécessaire pour expliquer certains effets anormaux se produisant naturellement ou sous une influence thérapeutique quelconque, comme des superpurgations produites, chez des adultes, par des doses à peine suffisantes pour purger un enfant ; — des phénomènes d'empoisonnement survenant à la suite d'injection de 3 ou 4 gouttes d'une solution étendue de morphine, etc. — Les praticiens doivent toujours songer, dans l'emploi des substances toxiques, à la possibilité d'une prédisposition spéciale et agir en conséquence. Une idiosyncrasie étant connue, on devra toujours la prendre en considération, et la respecter aussi bien à l'état de santé que dans l'évolution d'une maladie ; la négliger dans ce dernier cas, ce serait s'exposer à provoquer des complications plus ou moins sérieuses ; — à l'état de santé, il est difficile de faire disparaître une idiosyncrasie désagréable ou nuisible à la santé.

Suivant Michel Lévy, l'application des révulsifs en particulier doit être réglée par la connaissance des idiosyncrasies : on évitera l'emploi des sinapismes et des vésicatoires chez les individus à prédominance encéphalique, les douleurs qu'ils provoquent étant telles parfois qu'elles neutralisent l'effet local de l'emplâtre vésicant.